

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 248/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 453/6° L du 10 février 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant autorisation de virement de crédits de chapitre à chapitre au budget annexe du port (exercice 1967).

n° 248/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
21 février 1968

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1968

Date du numéro
10 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 453/6°L du 10 février 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant autorisation de virement de crédits de chapitre à chapitre au budget annexe du port, exercice 1967.